



## DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Les conséquences de l'activité de certaines entreprises multinationales sur les populations du Sud sont trop souvent synonymes de violations des droits humains, pollution des terres et des rivières, atteinte à la santé des ouvriers, préjudices liés à la fraude fiscale. Le manque à gagner fiscal pour les pays pauvres se chiffre en milliards d'euros. Obliger les multinationales à adopter un comportement responsable et transparent est aujourd'hui politiquement possible. Le Parlement européen s'est déjà prononcé<sup>1</sup> pour une régulation contraignante des multinationales européennes dans les pays du Sud. De nombreux États de l'Union européenne dont la France ont déjà pris des mesures en ce sens mais un cadre européen harmonisé fait défaut.

Saisi de cette question par le CCFD-Terre Solidaire et Oxfam France – Agir ici dans le cadre de leur campagne «Hold-up international, pour que l'Europe régule ses entreprises», et partageant les objectifs de cette campagne, je m'engage, si je suis élu(e) au Parlement européen le 7 juin 2009, à tout mettre en œuvre pour obtenir de la Commission européenne et du Conseil de l'Union européenne une meilleure régulation des entreprises à travers les mesures ci-contre.

- ◆ **Lutter** contre l'impunité des sociétés mères quant aux impacts humains et écologiques de leurs filiales, en élargissant leur responsabilité aux activités de ces filiales.
- ◆ **Prévenir** les risques sociaux et environnementaux en exigeant des entreprises qu'elles exercent leur devoir de diligence auprès de leurs sous-traitants et fournisseurs.
- ◆ **Exiger** des entreprises la publication d'un rapport sur les impacts de leurs activités en termes sociaux, environnementaux et de respect des droits humains.
- ◆ **Réviser** les normes comptables internationales pour exiger des multinationales qu'elles rendent compte, dans chaque pays où elles opèrent, de leurs activités, de leurs bénéfices et des impôts qu'elles paient.
- ◆ **Mettre fin** aux structures opaques des paradis fiscaux en éliminant les sociétés écrans du territoire européen et des territoires d'outre-mer, à travers la création d'un registre européen permettant d'identifier les propriétaires et bénéficiaires véritables de chaque entité juridique créée.

*Ces cinq propositions sont indissociables dans la mesure où elles permettent dans leur ensemble de donner un cadre de référence à l'engagement social des entreprises européennes dans les pays du Sud.*

Nom : .....

Prénom : .....

Date : ..... Signature : .....

<sup>1</sup> Notamment dans sa Résolution du 13 mars 2007 sur la responsabilité sociale des entreprises : un nouveau partenariat (2006/2133(INI)). Dans cette Résolution, le Parlement européen propose explicitement l'instauration d'un régime de reporting obligatoire dans le cadre des Directives Comptables Communautaires. Cette résolution incite même à aller plus loin : elle demande que le reporting intègre aussi les questions d'ordre social et appelle à l'instauration de dispositions communautaires contraignantes.